

États financiers consolidés de

**Conseil des Abénakis de
Wôlinak**

31 mars 2017



Conseil des Abénakis de Wôlinak

31 mars 2017

Table des matières

	Page
Rapport de la direction	1
Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers consolidés à vocation particulière	2 - 3
 ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS	
État consolidé des résultats	4
État consolidé de l'excédent (déficit) aux fins de A.A.N.C.	5
État consolidé des résultats, de l'excédent (déficit) aux fins de A.A.N.C. et de l'excédent accumulé non affecté - par département et information sectorielle	6 - 9
État consolidé de la variation de la dette nette	10
État consolidé de la situation financière	11
État consolidé des flux de trésorerie	12
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	13 - 25
Annexe 1 - Revenus consolidés	26 - 27
Annexe 2 - Charges consolidées	28 - 29
 RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS	
Résultats et excédent aux fins de A.A.N.C. par service	30 - 121

Rapport de la direction

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

Les états financiers consolidés ci-joints du Conseil des Abénakis de Wôlinak sont sous la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le Conseil.

Les états financiers consolidés ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes du secteur public prescrites pour les gouvernements telles que recommandées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de CPA Canada et ainsi, ils incluent des montants qui sont les meilleurs estimés selon le jugement de la direction.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de ces états et de mettre en place et de maintenir un système de contrôles internes afin de fournir une assurance raisonnable qu'une information financière fiable est produite.

Le Conseil est responsable de s'assurer que la haute gestion assume ses responsabilités à l'égard des rapports financiers et des contrôles internes et est responsable ultimement de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés.

Le Conseil rencontre périodiquement la haute gestion ainsi que les auditeurs externes, afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de rapports financiers, des problématiques en lien avec l'audit ou les rapports financiers, de s'assurer que chaque partie s'acquitte correctement de leurs responsabilités, et d'examiner les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur externe.

L'auditeur externe, Deloitte, effectue un audit indépendant, conformément aux normes d'audit canadiennes, et exprime son opinion sur les états financiers consolidés. L'auditeur externe a pleinement et librement accès à la gestion financière du Conseil des Abénakis de Wôlinak et le rencontre lorsque nécessaire.

Au nom du Conseil des Abénakis de Wôlinak :



Directeur général

Le 26 juillet 2017



Deloitte S.E.N.R.C.L./s.r.l.
1500, rue Royale
Bureau 250, C.P. 1600
Trois-Rivières QC G9A 5L9
Canada

Tél. : 819-691-1212
Téléc. : 819-691-1213
www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers consolidés à vocation particulière

Aux membres du
Conseil des Abénakis de Wôlinak

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Conseil des Abénakis de Wôlinak, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2017, les états consolidés des résultats, de l'excédent (déficit) aux fins de A.A.N.C., des résultats, de l'excédent (déficit) aux fins de A.A.N.C. et de l'excédent accumulé non affecté - par département et information sectorielle, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Le présent rapport sur les états financiers consolidés ne couvre pas les états des résultats et de l'excédent (déficit) aux fins du A.A.N.C. par service.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Tel que mentionné à la note 2, les participations dans les entreprises publiques en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant) et 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W), ont été comptabilisées selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Cela résulte d'une décision prise par la direction antérieurement et nous a conduits à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 mars 2016. Selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ces sociétés auraient dû être considérées comme des services de l'Administration publique (« SAP ») et être consolidées du fait qu'elles ne répondent pas à toutes les caractéristiques d'une entreprise publique. Si ces dernières avaient été consolidées, de nombreux éléments des états financiers consolidés ci-joints auraient été affectés. Les incidences de la non-comptabilisation sur les états financiers consolidés des exercices terminés les 31 mars 2016 et 2017 n'ont pas été déterminées.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil des Abénakis de Wôlinak au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observation

Le Conseil des Abénakis de Wôlinak n'a pas présenté de budget dans l'état de la variation de la dette nette.

Référentiel comptable et restriction quant à la diffusion et à l'utilisation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers consolidés qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers consolidés ont été préparés pour permettre au Conseil des Abénakis de Wôlinak de se conformer aux exigences en matière d'informations financières d'Affaires autochtones et du Nord Canada.

En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement au ministère des Affaires autochtones et du Nord Canada et au Conseil des Abénakis de Wôlinak et ne devrait pas être diffusé à d'autres parties ou utilisé par d'autres parties.

Deloitte S.E.N.C.R.L./S.R.I.

Le 26 juillet 2017

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A122666

Conseil des Abénakis de Wôlinak

État consolidé des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2017

	2017 \$	2016 \$
Revenus - Conseil (annexe 1)	4 775 728	3 185 357
Revenus - Carrefour Wôlinak inc. (annexe 1)	124 608	98 988
	4 900 336	3 284 345
Charges - Conseil (annexe 2)	3 603 677	3 096 148
Charges - Carrefour Wôlinak inc. (annexe 2)	161 223	127 813
	3 764 900	3 223 961
Excédent - Conseil	1 172 051	89 209
Déficit - Carrefour Wôlinak inc.	(36 615)	(28 825)
Excédent	1 135 436	60 384

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Conseil des Abénakis de Wôlinak

État consolidé de l'excédent (déficit) aux fins de A.A.N.C.

Exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
Excédent - Conseil	1 172 051	89 209
Conciliation aux fins de A.A.N.C.		
Immobilisations corporelles		
Amortissement	257 905	222 373
Acquisitions	(1 575 305)	(566 004)
	<u>(1 317 400)</u>	<u>(343 631)</u>
Financement		
Produit d'emprunt à long terme	264 020	219 883
Remboursement de la dette à long terme	(212 027)	(199 234)
Encaissement des créances à long terme (Entreprise publique)	66 349	62 135
Encaissement des créances à long terme (Secrétariat aux affaires autochtones)	62 720	72 766
	<u>181 062</u>	<u>155 550</u>
Affectations		
Au Fonds en fiducie	(39 367)	(44 651)
À la réserve de remplacement, Société Canadienne d'hypothèques et de logements (S.C.H.L.)	(24 600)	(21 850)
À la réserve de remplacement - Biens immobiliers	(6 934)	(6 934)
	<u>(70 901)</u>	<u>(73 435)</u>
	<u>(1 207 239)</u>	<u>(261 516)</u>
Déficit aux fins de A.A.N.C. - Conseil	(35 188)	(172 307)
Déficit - Carrefour Wôlinak inc.	(36 615)	(28 825)
Conciliation aux fins de A.A.N.C.		
Immobilisations corporelles		
Amortissement	47 184	49 353
Acquisitions	(2 752)	(4 491)
	<u>44 432</u>	<u>44 862</u>
Excédent aux fins de A.A.N.C. - Carrefour Wôlinak inc.	7 817	16 037
Déficit aux fins de A.A.N.C. - Total	(27 371)	(156 270)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

CONSEIL DES ABÉNAKIS DE WÔLINAK

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS, DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) AUX FINS DE A.A.D.N.C. ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ NON AFFECTÉ - PAR DÉPARTEMENT ET INFORMATION SECTORIELLE
Exercice terminé le 31 mars 2017

Numéro de service A.A.N.C.	Département et numéro de service interne	Description du service	Page	Revenus \$	Charges \$	Excédent (déficit) \$	Conciliation à des fins de A.A.N.C. \$	Excédent (déficit) aux fins de A.A.N.C. \$
<u>Conseil</u>								
<u>SERVICES A.A.N.C.</u>								
ADMINISTRATION								
NG00/NTK0/ NG1E	1000/1030	Soutien aux gouvernements indiens - Bande, logement et développement des communautés	32	395 833	508 260	(112 427)	(41 907)	(154 334)
NG0M	1080	RCP/RQ et régimes de retraite privés - contributions d'employeur Premières Nations	33					
NG0L	1080	Frais d'administration des régimes de pension et contributions d'employeurs aux régimes d'avantages sociaux	33	37 005	37 005	-	-	-
NT90	2600	Développement de la capacité de gouvernance de la gestion de l'information/technologie de l'information	34	-	-	-	-	-
NTR0	6550	Aide à la gestion des urgences Fonds en fiducie	35	-	-	-	-	-
			36	39 367	39 367	(39 367)	(81 274)	(154 334)
				472 205	545 265	(73 060)		
ÉDUCTION								
NP00	2200	Éducation élémentaire/secondaire	38					
NP50	2200	Éducation post-secondaire	38					
NP38	2200	Écoles provinciales services directs	38	294 208	263 458	30 750	-	30 750
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE								
NTF1	3100	Eau et égout - Fonctionnement et entretien biens immobiliers	40					
NTM0	3100	Autre - Immobilisations	40					
NTM1	3100	Autre - Fonctionnement et entretien biens immobiliers	40	500 056	400 068	99 988	111 168	211 156
NTME	2500	Contribution pour équipements - camion Ford	41	-	-	-	-	-
NTNJ	6475	Les routes & ponts locaux	42	-	25 310	(25 310)	25 310	-
NTFV	6600	Eau potable - plus de 1,5 M	43	869 764	-	869 764	(869 764)	-
NTMB	6650	Bâtiments communautaires - Stationnement	44	113 972	-	113 972	(113 972)	-
NTNJ	6800	Les routes & ponts locaux - 3 ponceaux	45	70 837	-	70 837	(71 726)	(889)
				1 554 629	425 378	1 129 251	(918 984)	210 267
GESTION DES TERRES								
NTMW	3600	Bâtiments communautaires/Promenade Leblanc	47	-	-	-	-	-
NT4X	1000	Programme de gestion de l'environnement et des terres de réserves	48	11 304	11 304	-	-	-
				11 304	11 304	-	-	-
INSCRIPTION DES INDIENS								
NPG0	1000	Financement de base des services fonciers et fiduciaires - inscription des indiens et listes	50	2 161	2 161	-	-	-
DÉVELOPPEMENT SOCIAL								
NP80	1020	Aide au revenu	52	299 978	139 463	160 515	-	160 515
NPE0	4550	Projets de prévention	53	-	-	-	-	-
				299 978	139 463	160 515		160 515
REVENDICATIONS PARTICULIÈRES								
NGBL 1000/6700		Soumissions revendications particulières spéciales	55	24 290	36 121	(11 831)	-	(11 831)

CONSEIL DES ABÉNAKIS DE WÔLINAK

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS, DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) AUX FINS DE A.A.D.N.C. ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ NON AFFECTÉ - PAR DÉPARTEMENT ET INFORMATION SECTORIELLE
Exercice terminé le 31 mars 2017

Numéro de service A.A.N.C.	Département et numéro de service interne	Description du service	Page	Revenus \$	Charges \$	Excédent (déficit) \$	Conciliation à des fins de A.A.N.C. \$	Excédent (déficit) aux fins de A.A.N.C. \$
<u>SERVICES A.A.N.C. (suite)</u>								
ENVIRONNEMENT								
NT4J	1070	Environnement activité préventive - code foncier	57	75 000	85 000	(10 000)	-	(10 000)
NT63	7275	Évaluation environnementale des sites contaminés	58	99 210	46 840	52 370	(52 370)	-
				<u>174 210</u>	<u>131 840</u>	<u>42 370</u>	<u>(52 370)</u>	<u>(10 000)</u>
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE								
NTMB 2750/5000	Contributions et projets divers/comité de priorisation		60	14 801	60 049	(45 248)	(10 731)	(55 979)
<u>SERVICES - AUTRES QUE A.A.N.C.</u>								
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE								
3200	Résidence au Soleil Levant		62	73 058	73 058	-	-	-
3205	Améliorations locatives - Résidence au Soleil Levant		63	72 625	145 249	(72 624)	-	(72 624)
8000	Salle de conditionnement physique		64	117 263	121 078	(3 815)	2 386	(1 429)
2850 / 5300	Salle communautaire et chapelle		65	19 959	16 563	3 396	4 214	7 610
4900	Patinoire et Maison des jeunes		66	4 013	4 013	-	-	-
2902	Agrandissement du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki		67	91 826	5 635	86 191	(86 826)	(635)
7990	Traiteur W - Projet - Service de traiteur		68	74 956	74 956	-	-	-
7991	Traiteur W - Projet - Cantine		69	<u>16 166</u>	<u>16 166</u>	-	-	-
				<u>469 866</u>	<u>456 718</u>	<u>13 148</u>	<u>(80 226)</u>	<u>(67 078)</u>
DÉVELOPPEMENT SOCIAL								
4525	Santé Canada Priorité #1 (2011-2015)		71	-	-	-	-	-
4580	Santé Canada/Transport pour raisons médicales (SSNA/TRM)		72	22 660	22 660	-	-	-
4570	Santé Canada Priorité #2 (2011-2015)		73	-	-	-	-	-
4505	Soins à domicile et en milieu communautaire des Premières Nations et des inuits (SDMCPNI)		74	41 664	41 664	-	-	-
7900	Service de garde à l'enfance		75	13 608	13 608	-	-	-
7950	Initiative de lutte contre la pauvreté		76	22 636	22 636	-	-	-
7975	Avenir d'enfants		77	60 000	60 000	-	-	-
7980	Formation en soin podologique		78	11 769	11 769	-	-	-
4500	Santé Canada - Initiative en Santé bucale		79	3 000	3 000	-	-	-
4510	Santé Canada - Pratique clinique et soins aux clients		80	32 153	32 153	-	-	-
4515	Santé Canada - Pratique clinique et soins aux clients - fournitures et équipements		81	4 771	3 738	1 033	(1 033)	-
4535	Santé Canada - Priorité # 1 (2016-2020)		82	21 000	32 246	(11 246)	-	(11 246)
4530	Santé Canada - Priorité # 2 (2016-2020)		83	42 343	42 343	-	-	-
4540	Santé Canada - Priorité # 3 (2016-2020)		84	93 530	93 530	-	-	-
4545	Santé Canada - Autres (2016-2020)		85	175 408	166 872	8 536	(11 282)	(2 746)
4625	Santé Canada - Hygiène du milieu public - contaminants de l'environnement		86	17 424	17 424	-	-	-
4630	Santé Canada - Immobilisation - Fonctionnement et entretien		87	55 202	55 202	-	-	-
4640	Santé Canada - Promotion de la santé communautaire et de la prévention des maladies et blessures		88	30 596	30 596	-	-	-
4645	Santé Canada - Gestion des urgences en santé mentale		89	16 028	16 028	-	-	-
4615	Santé Canada - Programme d'infrastructure de la Cybersanté		90	11 500	3 505	7 995	(7 995)	-
4700	Santé Canada - Agrément Canada		91	41 403	41 403	-	-	-
				<u>716 695</u>	<u>710 377</u>	<u>6 318</u>	<u>(20 310)</u>	<u>(13 992)</u>
ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES								
5100	Journal Mikwobait		93	5 352	5 352	-	-	-
5200	Pow Wow		94	28 294	28 294	-	-	-
4555	Cuisine Collective		95	8 326	8 496	(170)	-	(170)
2851	Programme Nouveaux Horizons pour les aînés		96	16 877	4 207	12 670	(13 069)	(399)
2860	Patrimoine canada 150ième chapelle		97	74 920	98 175	(23 255)	-	(23 255)
				<u>133 769</u>	<u>144 524</u>	<u>(10 755)</u>	<u>(13 069)</u>	<u>(23 824)</u>

CONSEIL DES ABÉNAKIS DE WÔLINAK

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS, DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) AUX FINS DE A.A.D.N.C. ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ NON AFFECTÉ - PAR DÉPARTEMENT ET INFORMATION SECTORIELLE
Exercice terminé le 31 mars 2017

Numéro de service A.A.N.C.	Département et numéro de service interne	Description du service	Page	Revenus \$	Charges \$	Excédent (déficit) \$	Conciliation à des fins de A.A.N.C. \$	Excédent (déficit) aux fins de A.A.N.C. \$
EMPLOI								
	6000/6100/6200	Commission de développement des ressources humaines des Premières /6300 et 6500 Nations du Québec	99	187 633	193 095	(5 462)	-	(5 462)
SERVICES - AUTRES QUE A.A.N.C. (suite)								
ÉDUCATION		2215 CEPN - Programme jeunesse	101	2 777	2 777	-	-	-
	2240 CEPN - Partenariat en éducation		102	15 246	18 924	(3 678)	3 678	-
	2220 CEPN - Nouveaux sentiers en éducation		103	13 105	13 105	-	-	-
	2210 CEPN - Science et technologie		104	6 022	6 022	-	-	-
	2205 CEPN - Langues autochtones		105	18 632	18 632	-	-	-
	2105 Initiation à la langue Abénakise		106	16 481	16 481	-	-	-
				72 263	75 941	(3 678)	3 678	-
LOGEMENT SOCIAL								
	6450 Construction immeubles locatifs (IPPN)		108	-	103	(103)	(37)	(140)
	6400 SCHL ARTICLE 95 / 10155-10165 KOLIPAO		109	48 002	31 432	16 570	(6 871)	9 699
	5400 SCHL ARTICLE 95 / 10155 TOMAKOWA		110	25 676	14 820	10 856	(6 383)	4 473
	5500 SCHL ARTICLE 95 / 10145 TOMAKOWA		111	23 140	20 231	2 909	(4 065)	(1 156)
	5600 SCHL ARTICLE 95 / 4974 DANUBE		112	30 131	21 223	8 908	(4 157)	4 751
	5700 SCHL ARTICLE 95 / 10125-10135 TOMAKOWA JUMELÉ		113	14 213	12 745	1 468	(1 230)	238
	5800 SCHL ARTICLE 95 / TRIPLEX		114	24 074	17 528	6 546	(1 235)	5 311
	3350 SCHL - AIDE À LA REMISE EN ÉTAT DES LOGEMENTS / PAREL		115	92 858	100 913	(8 055)	-	(8 055)
				258 094	218 995	39 099	(23 978)	15 121
ENVIRONNEMENT								
	7150 Panneaux de sensibilisation environnement		117	-	-	-	-	-
	7185 Accessibilité ressource faunique		118	6 920	-	6 920	(9 975)	(3 055)
	7175 Fonds autogérés des espèces en péril		119	65 000	65 000	-	-	-
	7160 Oléoduc Énergie Est		120	3 400	4 539	(1 139)	-	(1 139)
	7180 Fonds interministériel rétablissement		121	-	-	-	-	-
				75 320	69 539	5 781	(9 975)	(4 194)
Quotepart des bénéfices nets de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)								
				14 302		14 302	-	14 302
Quotepart des pertes nettes de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)								
				-	119 449	(119 449)	-	(119 449)
TOTAL - CONSEIL				4 775 728	3 603 677	1 172 051	(1 207 239)	(35 188)
				(voir annexe 1)	(voir annexe 2)			
Déficit accumulé non affecté au 31 mars 2016 - Conseil								
							(1 020 033)	
Déficit accumulé non affecté au 31 mars 2017 - Conseil								
							(1 055 221)	
Carrefour Wôlinak inc.				124 608	161 223	(36 615)	44 432	7 817
				(voir annexe 1)	(voir annexe 2)			
Excédent accumulé non affecté au 31 mars 2016 - Carrefour Wôlinak inc.								
							129 338	
Excédent accumulé non affecté au 31 mars 2017 - Carrefour Wôlinak inc.								
							137 155	
Résultats - total - Consolidés (Il n'existe aucune opération interorganismes)				4 900 336	3 764 900	1 135 436	(1 168 827)	(27 371)
				(voir annexe 1)	(voir annexe 2)			

CONSEIL DES ABÉNAKIS DE WÔLINAK

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS, DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) AUX FINS DE A.A.D.N.C. ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ NON AFFECTÉ - PAR DÉPARTEMENT ET INFORMATION SECTORIELLE
Exercice terminé le 31 mars 2017

Numéro de service A.A.N.C.	Département et numéro de service interne	Description du service	Page	Revenus \$	Charges \$	Excédent (déficit) \$	Conciliation à des fins de A.A.N.C. \$	Excédent (déficit) aux fins de A.A.N.C. \$
<u>SOMMAIRE CUMULÉ PAR DÉPARTEMENT - CONSEIL</u>								
ADMINISTRATION		472 205		545 265	(73 060)	(81 274)		(154 334)
ÉDUCATION		366 471		339 399	27 072	3 678		30 750
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE		1 554 629		425 378	1 129 251	(918 984)		210 267
GESTION DES TERRES		11 304		11 304	-	-		-
INSCRIPTION DES INDIENS		2 161		2 161	-	-		-
DÉVELOPPEMENT SOCIAL		1 016 673		849 840	166 833	(20 310)		146 523
REVENDEICATIONS PARTICULIÈRES		24 290		36 121	(11 831)	-		(11 831)
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE		484 667		516 767	(32 100)	(90 957)		(123 057)
ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES		133 769		144 524	(10 755)	(13 069)		(23 824)
EMPLOI		187 633		193 095	(5 462)	-		(5 462)
LOGEMENT SOCIAL		258 094		218 995	39 099	(23 978)		15 121
ENVIRONNEMENT		249 530		201 379	48 151	(62 345)		(14 194)
Quotepart des bénéfices nets de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)		14 302		-	14 302	-		14 302
Quotepart des pertes de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)		-		119 449	(119 449)	-		(119 449)
TOTAL - CONSEIL		4 775 728		3 603 677	1 172 051	(1 207 239)		(35 188)
		(voir annexe 1)		(voir annexe 2)				
Déficit accumulé non affecté au 31 mars 2016 - Conseil								(1 020 033)
Déficit accumulé non affecté au 31 mars 2017 - Conseil								(1 055 221)
Carrefour Wôlinak inc.		124 608		161 223	(36 615)	44 432		7 817
		(voir annexe 1)		(voir annexe 2)				
Excédent accumulé non affecté au 31 mars 2016 - Carrefour Wôlinak inc.								129 338
Excédent accumulé non affecté au 31 mars 2017 - Carrefour Wôlinak inc.								137 155
Résultats - total - Consolidés (Il n'existe aucune opération interorganismes)		4 900 336		3 764 900	1 135 436	(1 162 807)		(27 371)
		(voir annexe 1)		(voir annexe 2)				

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Conseil des Abénakis de Wôlinak

État consolidé de la variation de la dette nette

Exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
Excédent de l'exercice	1 135 436	60 384
Variation des immobilisations corporelles		
Acquisitions	(1 578 057)	(570 495)
Amortissement	305 089	271 726
	(1 272 968)	(298 769)
Variation des autres actifs non financiers	28 195	2 174
Variation de la dette nette	(109 337)	(236 211)
Dette nette au début de l'exercice	(253 466)	(17 255)
Dette nette à la fin de l'exercice	(362 803)	(253 466)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Conseil des Abénakis de Wôlinak

État consolidé de la situation financière

Au 31 mars 2017

	2017 \$	2017 \$	2017 \$	2016 \$	2016 \$	2016 \$
	Conseil	Carrefour Wôlinak inc.	Total (1)	Conseil	Carrefour Wôlinak inc.	Total (1)
Actifs financiers						
Encaisse	51 791	565	52 356	99 548	22 122	121 670
Actifs assujettis à des restrictions						
Réserve de remplacement - Société canadienne d'hypothèques et de logement (note 15)	173 184	-	173 184	589	-	589
Fonds en fiducie - Liquidités dans le Fonds en fiducie d'Ottawa (note 16)	2 134 885	-	2 134 885	2 095 518	-	2 095 518
Débiteurs (note 4)	919 465	62 530	981 995	616 716	30 216	646 932
Participation dans des entreprises publiques en propriété exclusive (note 5)	1 285 856	-	1 285 856	1 639 667	-	1 639 667
Avances au Conseil, sans intérêt (1)	-	77 774	-	-	88 505	-
Avances à 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant), sans intérêt	-	8 826	8 826	-	11 300	11 300
Créances à long terme (note 6)	396 074	-	396 074	224 965	-	224 965
	4 961 255	149 695	5 033 176	4 677 003	152 143	4 740 641
Passifs						
Créditeurs et charges à payer (note 8)	592 248	12 540	604 788	883 037	22 805	905 842
Contributions préétablies à payer (note 9)	45 853	-	45 853	45 853	-	45 853
Revenus différés (note 10)	27 855	-	27 855	72 037	-	72 037
Fonds inutilisés (note 11)	1 347 215	-	1 347 215	885 929	-	885 929
Dû au Carrefour Wôlinak inc., sans intérêt (1)	77 774	-	-	88 505	-	-
Dette à long terme (note 12)	3 370 268	-	3 370 268	3 084 446	-	3 084 446
	5 461 213	12 540	5 395 979	5 059 807	22 805	4 994 107
(Dette nette) actifs financiers nets	(499 958)	137 155	(362 803)	(382 804)	129 338	(253 466)
Actifs non financiers						
Charges payées d'avance	18 317	-	18 317	46 512	-	46 512
Immobilisations corporelles (note 13)	6 022 248	1 099 607	7 121 855	4 704 847	1 144 039	5 848 886
	6 040 565	1 099 607	7 140 172	4 751 359	1 144 039	5 895 398
Excédent accumulé (note 14)	5 540 607	1 236 762	6 777 369	4 368 555	1 273 377	5 641 932

(1) Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre les deux organismes.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Éventualités (note 17)

Obligations contractuelles (note 18)

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL



Chef



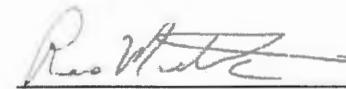
Councillor



Councillor



Councillor



Councillor

Conseil des Abénakis de Wôlinak

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2017

	2017 \$	2016 \$
Activités d'exploitation		
Excédent de l'exercice	1 135 436	60 384
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	305 089	271 726
Quotepart des (bénéfices) pertes de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)	(14 302)	49 944
Quotepart des pertes de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)	119 449	84 436
	1 545 672	466 490
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation		
Réserve de remplacement - Société canadienne d'hypothèques et de logement	(172 595)	70 144
Fonds en fiducie	(39 367)	(44 653)
Débiteurs	(335 063)	(40 252)
Créditeurs et charges à payer	(301 054)	373 297
Contributions préétablies à payer	-	49 796
Revenus différés	(44 182)	35 243
Fonds inutilisés	461 286	136 548
Charges payées d'avance	28 195	2 174
	1 142 892	1 048 787
Activités de financement		
Variation de l'emprunt bancaire	-	(46 072)
Produit d'emprunt à long terme	264 020	219 883
Remboursement de la dette à long terme	(212 027)	(199 234)
	51 993	(25 423)
Activités d'investissement		
Avances à l'entreprise publique en propriété exclusive, 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)	65 690	(269 475)
Avances à l'entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)	-	(139 387)
Encaissement d'avances de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)	185 448	62 117
Encaissement de créances à long terme (S.A.A.)	62 720	72 766
Acquisition de placement dans l'entreprise publique en propriété exclusive, 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)	-	(100)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 578 057)	(570 495)
	(1 264 199)	(844 574)
(Diminution) Augmentation nette de la trésorerie	(69 314)	178 790
Trésorerie au début	121 670	(57 120)
Trésorerie à la fin	52 356	121 670

La trésorerie se compose de l'encaisse

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2017

1. Description de l'Organisme

Le Conseil des Abénakis de Wôlinak (le « Conseil »), constitué en vertu de la *Loi sur les Indiens*, rend des services municipaux, sociaux et éducatifs aux membres de la communauté de Wôlinak.

2. Méthodes comptables

Les états financiers consolidés ont été dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, à l'exception du fait que, tel que mentionné ci-dessous, les entités 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant) et 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W) sont comptabilisées selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation alors qu'elles ne répondent pas à toutes les caractéristiques d'une entreprise publique.

Les états financiers contiennent certaines informations financières établies conformément aux exigences des Affaires autochtones et du Nord Canada (« A.A.N.C. ») publiées selon « 2016-2017 - Exigences en matière de rapports financiers ». Celles-ci, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) aux fins de A.A.N.C., des résultats, de l'excédent (déficit) aux fins de A.A.N.C. et de l'excédent accumulé non affecté - par département et information sectorielle et la ventilation de l'excédent accumulé.

Périmètre comptable

Le périmètre comptable inclut les entités suivantes :

- 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant);
- Carrefour Wôlinak inc.
- 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)

L'entité suivante est consolidée :

- Carrefour Wôlinak inc. (à 100 %).

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges du Conseil des Abénakis de Wôlinak et du Carrefour Wôlinak inc.

Les entités suivantes sont comptabilisées selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

Participation dans des entreprises publiques en propriété exclusive :

- 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant).
- 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)

En vertu de la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, seuls le résultat net de la société, la participation du Conseil des Abénakis de Wôlinak dans la société et les autres variations des capitaux propres sont comptabilisés. Aucun rajustement n'est effectué pour les méthodes comptables de l'entreprise qui sont différentes de celles du Conseil des Abénakis de Wôlinak.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises avant le 1 avril 1996 ne sont pas reflétées.

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2017

2. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement, basé sur le coût moins la valeur résiduelle, réparti sur la durée de vie utile de l'immobilisation, est calculé selon la méthode du solde dégressif aux taux suivants :

Conseil

	%
Aménagement - terrains	8
Bâtiments	4
Réseau d'adduction d'eau	4
Matériel et équipements	20
Matériel informatique	30
Matériel roulant	30
Maison des jeunes	4
Infrastructure - Rue	4

Carrefour Wôlinak inc.

	%
Bâtiment	4
Aires asphaltées et stationnement	8
Enseigne	20
Matériel de bureau	20

Dépréciation des immobilisations corporelles

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Conseil de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle doit être réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes doivent être passées en charges dans l'état des résultats et aucune reprise sur réduction de valeur ne doit être constatée.

Créances à long terme

Les créances à long terme sont évaluées au coût et encaissées au même rythme que les dettes rattachées.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, on demande à la direction de faire des estimations et de poser des hypothèses qui influent sur la valeur comptable de l'actif et du passif et la déclaration des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les revenus et les charges indiqués pendant la période visée. Les postes nécessitant des estimations élevées sont la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, les durées de vie utiles des immobilisations et les passifs éventuels. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2017

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits qui en découlent. Tous les revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf si les montants comptabilisés ne peuvent être déterminés avec un degré de certitude raisonnable ou s'il est à peu près impossible de les estimer.

Les paiements de transfert sont considérés comme des revenus lorsque le transfert est autorisé et que les éventuels critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans le cas où les stipulations du transfert donnent lieu à une obligation qui correspond à la définition d'un passif. Les paiements de transfert sont constatés comme des passifs si les stipulations du transfert donnent lieu à un passif. Les revenus de transfert sont constatés dans l'état des résultats si les passifs sont réglés.

Les contributions provenant d'autres sources sont reportées quand on impose des restrictions à leur utilisation par le contributeur, et sont considérées comme des revenus lorsqu'elles sont utilisées aux fins prévues.

Les revenus liés aux droits ou aux services obtenus à l'avance (soit avant que ces droits aient été perçus ou que ces services aient été reçus) sont reportés et constatés une fois les droits perçus ou les services reçus.

Revenus différés

Les revenus différés sont composés des fonds reçus d'autres sources qu'A.A.N.C. et Santé Canada, selon les ententes de l'exercice courant et qui n'ont pas été utilisés.

Fonds inutilisés

Les fonds inutilisés représentent les montants non dépensés relativement au financement provenant de A.A.N.C. et de Santé Canada à titre de contribution fixe et/ou globale. Ceux-ci sont présentés à titre de passifs.

Réserves de remplacement

Les réserves de remplacement sont financées au moyen d'une affectation annuelle des revenus.

Avantages sociaux futurs

Le Conseil offre aux employés admissibles l'adhésion au Régime des Bénéfices Autochtones (le « RBA ») qui est un régime interentreprises de retraite à prestations définies. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations définies et la charge de l'Organisme correspond à la contribution requise pour l'exercice.

3. Dépendance économique

Le Conseil des Abénakis de Wôlinak reçoit la majeure partie de ses revenus conformément à une entente de financement avec Affaires autochtones et du Nord Canada (A.A.N.C.). Cette entente vient à échéance le 31 mars 2021.

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2017

4. Débiteurs

	2017 \$	2016 \$
<u>Conseil</u>		
Affaires autochtones et du Nord Canada (A.A.N.C.)	523 368	82 982
Secrétariat aux affaires autochtones (S.A.A.)	25 112	89 700
Société Canadienne d'hypothèques et de logement (S.C.H.L.)	95 285	9 165
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec	2 151	474
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et Labrador (CSSSPNQL)	10 346	1 360
Grand Conseil de la Nation Waban-Aki inc.	19 999	107 108
Santé Canada	49 812	37 914
Conseil en Éducation des Premières Nations	5 580	6 652
Taxes à la consommation	22 150	18 052
Produit d'emprunt à recevoir	-	228 194
Autres	165 662	35 115
	919 465	616 716

Carrefour Wôlinak inc.

Loyers	62 530	50 866
Provision pour mauvaises créances	-	(20 650)
	62 530	30 216
Total	981 995	646 932

5. Participation dans des entreprises publiques en propriété exclusive

	2017 \$	2016 \$
<u>9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)</u>		
Coût d'acquisition (100 actions de catégorie A)	100	100
Variation depuis l'acquisition		
Quotepart des pertes nettes	(1 616 214)	(1 630 516)
	(1 616 114)	(1 630 416)
Avances, à 5,9 %, remboursables jusqu'en décembre 2028 par mensualités de 6 995 \$, intérêts compris, renouvelables en juillet 2018 (montant à recouvrer pour le remboursement de la dette à long terme)	697 262	737 485
Avances, à 6,5 %, remboursables jusqu'en novembre 2028 par mensualités de 4 799 \$, intérêts compris, renouvelables en novembre 2017 (montant à recouvrer pour le remboursement de la dette à long terme)	469 631	495 757
Avances, sans intérêt, remboursables et renouvelables le 1 avril 2018	1 735 077	1 851 702
	2 901 970	3 084 944
	1 285 856	1 454 528

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2017

5. Participation dans des entreprises publiques en propriété exclusive (suite)

	2017 \$	2016 \$
9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)		
Coût d'acquisition (100 actions de catégorie A)	100	100
Variation depuis l'acquisition		
Quotepart des pertes nettes	(203 885)	(84 436)
	(203 785)	(84 336)
Avance, sans intérêt, remboursable et renouvelable le 1 avril 2018	203 785	269 475
	-	185 139
	1 285 856	1 639 667

9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant) exploite un établissement de soins de longue durée.

Les informations financières pour la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2017 sont les suivantes :

Actif \$	Passif \$	Revenus \$	Charges \$	Bénéfice net \$
2 674 788	4 290 901	1 756 061	1 741 759	14 302

Les informations financières concernant les flux de trésorerie sont les suivantes :

	\$
Activités d'exploitation	271 123
Activités d'investissement	(98 214)
Activités de financement	(253 895)

Les encaissements de capital prévus à l'égard des avances au cours des deux prochains exercices (incluant les renouvellements) sont les suivants :

	\$
2018	512 034
2019	2 389 936

En plus des dûs au Conseil, 9101-2658 Québec inc. a une dette à long terme dont le solde au 31 mars 2017 est de 1 159 072 \$ (1 227 519 \$ au 31 mars 2016) garantie par une hypothèque immobilière et mobilière sur l'universalité des biens et par un cautionnement du Conseil (maximum 1 400 000 \$), renouvelable le 16 juillet 2018.

9323-8996 Québec inc. (Traiteur W) offre des services de traiteur.

Les informations financières pour la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2017 sont les suivantes :

Actif \$	Passif \$	Revenus \$	Charges \$	Perte nette \$
277 292	579 043	747 934	959 170	(211 236)

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2017

5. Participation dans des entreprises publiques en propriété exclusive (suite)

Les informations financières concernant les flux de trésorerie sont les suivantes :

	\$
Activités d'exploitation	(55 135)
Activités d'investissement	(23 790)
Activités de financement	82 335

Les encaissements de capital prévus à l'égard des avances au cours des deux prochains exercices (incluant les renouvellements) sont les suivants :

	\$
2018	-
2019	203 785

En plus des dûs au Conseil, 9323-8996 Québec inc. a des dettes à long terme dont le solde au 31 mars 2017 est de 258 025 \$ (110 000 \$ au 31 mars 2016) et qui sont garanties par un cautionnement du Conseil, renouvelable et remboursable entre avril 2018 et septembre 2023.

6. Crédits à long terme

	2017	2016
	\$	\$
Montant à recouvrer de tiers pour le remboursement de la dette à long terme, d'un montant initial de 197 925 \$, à 5 %, encaissable jusqu'en novembre 2018 par semestrialités de 22 615 \$, intérêts compris, renouvelable en novembre 2017	85 079	124 555
Montant à recouvrer de tiers pour le remboursement de la dette à long terme, d'un montant initial de 122 564 \$, à 5 %, encaissable jusqu'en décembre 2019 par semestrialités de 14 004 \$, intérêts compris, renouvelable en novembre 2017	77 166	100 410
Montant à recouvrer de tiers pour le remboursement de la dette à long terme, d'un montant initial de 233 829 \$, à 5,5 %, encaissable jusqu'en novembre 2021 par semestrialités de 27 063 \$, intérêts compris, renouvelable en novembre 2017	233 829	-
	<hr/> 396 074	224 965

Les encaissements de capital prévus au cours du prochain exercice (incluant les renouvellements) sont les suivants :

	\$
2018	396 074

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2017

7. Emprunt bancaire

L'emprunt bancaire, à 1,5 % au-dessus du taux préférentiel, d'un montant autorisé de 100 000 \$, est renouvelable annuellement.

Selon les conditions de la convention de crédit, le Conseil doit respecter les trois ratios financiers exigés par A.A.N.C. Au 31 mars 2017, le Conseil ne respecte pas les ratios financiers.

8. Créditeurs et charges à payer

	2017 \$	2016 \$
<u>Conseil</u>		
Fournisseurs et frais courus - ordinaires	516 619	789 956
Fournisseurs - entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)	16 559	24 764
Fournisseurs - entreprise publique en propriété exclusive, 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)	-	1 077
Salaires et vacances à payer	59 070	67 240
	592 248	883 037
<u>Carrefour Wôlinak inc.</u>		
Fournisseurs et frais courus	12 540	22 805
Total	604 788	905 842

9. Contributions préétablies à payer

	2017 \$	2016 \$
Santé Canada - Transport pour raison médicale (# 4580)	13 519	13 519
Santé Canada - Pratique Clinique (# 4510)	32 334	32 334
	45 853	45 853

10. Revenus différés

	2017 \$	2016 \$
Initiative de lutte contre la pauvreté (# 7950)	-	30 962
Avenir d'enfants (# 7975)	-	15 000
Programme nouveaux horizons pour les aînés (# 2851)	-	16 877
Commission de Développement des Ressources Humaines des Premières Nations du Québec (# 6000-6100-6200-6300-6500)	6 553	3 112
Initiation à la langue abénakise (# 2105)	4 000	4 000
Fonds autogérés des espèces en péril (# 7175)	2 086	2 086
NT63 - Évaluation environnementale des sites contaminés (# 7275)	15 216	-
	27 855	72 037

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2017

11. Fonds inutilisés

	2017	2016
	\$	\$
<u>A.A.N.C.</u>		
NTFV - Eau potable - Plus de 1,5 M (# 6600)	373 526	-
NTMB - Bâtiments communautaires (# 6650)	62 760	-
NG00 - Soutien au gouvernement - Bande (# 1000 - 1030)	25 000	-
NPE0 - Projets de prévention (# 4550)	18 972	18 972
	480 258	18 972

Santé Canada

Priorité # 1 (# 4535) (2016 - 2020)	14 925	14 925
Priorité # 3 (# 4540) (2016 - 2020)	28 616	28 616
Santé Canada - Autres (# 4545) (2016 - 2020)	60 137	60 137
Priorité # 1, 2 et 3 (2011 - 2015)	763 279	763 279
	866 957	866 957
	1 347 215	885 929

12. Dette à long terme

	2017	2016
	\$	\$
Contrats de prêt à terme de la Société Canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), garantis par Affaires autochtones et du Nord Canada (A.A.N.C.)		
à 1,53 %, remboursable jusqu'en 2027 par mensualités de 914 \$, intérêts compris, renouvelable en décembre 2017	107 142	116 405
à 1,67 %, remboursable jusqu'en 2030 par mensualités de 824 \$, intérêts compris, renouvelable en juin 2018	116 153	124 039
à 1,68 %, remboursable jusqu'en 2038 par mensualités de 656 \$, intérêts compris, renouvelable en avril 2018	139 371	144 866
à 1,39 %, remboursable jusqu'en 2035 par mensualités de 1 289 \$, intérêts compris, renouvelable en juin 2020	248 240	260 183
à 1,14 % (2,75 % en 2016), remboursable jusqu'en 2036 par mensualités de 1 186 \$ (1 384 \$ en 2016), intérêts compris, renouvelable en juin 2021	245 057	256 011
à 1,04 %, remboursable jusqu'en 2041 par mensualités de 925 \$, intérêts compris, renouvelable en mars 2021	235 704	219 883

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2017

12. Dette à long terme (suite)

	2017 \$	2016 \$
Contrats de prêt à terme de la Société de crédit commerciale autochtone (SOCCA), garantis par une hypothèque immobilière		
à 6 % (7 % en 2016), remboursable jusqu'en mai 2034 par mensualités de 4 993 \$ (3 439 \$ en 2016), intérêts compris, renouvelable en janvier 2018	641 134	419 661
à 6,5 %, remboursable jusqu'en novembre 2028 par mensualités de 4 799 \$, intérêts compris, renouvelable en novembre 2017 (remboursé par une entreprise publique en propriété exclusive, voir note 5)	469 631	495 716
à 5 %, remboursable jusqu'en novembre 2018 par semestrialités de 22 615 \$, intérêts compris, renouvelable en novembre 2017 (remboursé par des créances à long terme, voir note 6)	85 079	124 555
à 5 %, remboursable jusqu'en décembre 2019 par semestrialités de 14 004 \$, intérêts compris, renouvelable en novembre 2017 (remboursé par des créances à long terme, voir note 6)	77 166	100 410
à 7 %, remboursable jusqu'en septembre 2022 par mensualités de 1 363 \$, intérêts compris, renouvelable en septembre 2017	74 500	85 232
à 5,5 %, remboursable jusqu'en novembre 2021 par semestrialités de 27 063 \$, intérêts compris, renouvelable en novembre 2017 (remboursé par des créances à long terme, voir note 6)	233 829	-
Contrat de prêt à terme de Caisse Desjardins, garanti par une hypothèque immobilière		
à 5,8 %, remboursable jusqu'en décembre 2028 par mensualités de 6 868 \$, intérêts compris, renouvelable en juillet 2018 (remboursé par une entreprise publique en propriété exclusive, voir note 5)	697 262	737 485
	3 370 268	3 084 446

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices (incluant les renouvellements) sont les suivants :

	\$
2018	1 776 757
2019	929 470
2020	33 071
2021	432 722
2022	198 248

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2017

12. Dette à long terme (suite)

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices (en prenant l'hypothèse que les renouvellements seront réalisés) sont les suivants :

	\$
2018	266 685
2019	280 113
2020	247 889
2021	231 831
2022	243 365

13. Immobilisations corporelles

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette	
			2017 \$	2016 \$

Conseil

Terrain	138 950	-	138 950	78 950
Aménagement - terrains	683 421	266 674	416 747	322 596
Bâtiments	5 484 435	1 588 653	3 895 782	3 673 079
Réseau d'adduction d'eau	117 726	46 004	71 722	74 710
Matériel et équipements	542 548	418 620	123 928	78 022
Matériel informatique	188 119	153 769	34 350	31 897
Matériel roulant	342 469	319 230	23 239	34 270
Maison des jeunes	226 906	21 972	204 934	213 473
Infrastructure - Rue	1 140 668	28 072	1 112 596	197 850
	8 865 242	2 842 994	6 022 248	4 704 847

Carrefour Wôlinak inc.

Terrain	40 243	-	40 243	40 243
Bâtiment	1 921 571	919 373	1 002 198	1 041 130
Aires asphaltées et stationnement	164 950	111 015	53 935	58 625
Enseigne	5 325	4 215	1 110	1 389
Matériel de bureau	5 880	3 759	2 121	2 652
	2 137 969	1 038 362	1 099 607	1 144 039
Total	11 003 211	3 881 356	7 121 855	5 848 886

14. Excédent accumulé

	2017 \$	2016 \$
--	------------	------------

Conseil

Déficit accumulé non affecté	(1 055 221)	(1 020 033)
Investissement net dans les immobilisations corporelles	4 214 908	3 078 569
Réserve de remplacement - Société canadienne d'hypothèques et de logement (note 15)	197 784	173 184
Réserve de remplacement - Biens immobiliers *	48 251	41 317
Fonds en fiducie d'Ottawa (note 16)	2 134 885	2 095 518
	5 540 607	4 368 555

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2017

14. Excédent accumulé (suite)

	2017	2016
	\$	\$
<u>Carrefour Wôlinak inc.</u>		
Excédent accumulé non affecté	137 155	129 338
Investissement net dans les immobilisations corporelles	<u>1 099 607</u>	<u>1 144 039</u>
	<u>1 236 762</u>	<u>1 273 377</u>
Total	6 777 369	5 641 932
* Réserve de remplacement - Biens immobiliers (RBM)		
Solde au début	41 317	34 383
Montant fourni dans le cadre de l'accord pour la RBM	<u>6 934</u>	<u>6 934</u>
	<u>48 251</u>	<u>41 317</u>

15. Réserve de remplacement - Société canadienne d'hypothèques et de logement

En vertu de l'accord avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement, un montant annuel par projet d'habitation prévu à l'annexe B de la convention d'exploitation doit être porté au crédit du compte de la réserve de remplacement. Ces fonds et les intérêts cumulés doivent être placés dans un compte bancaire distinct et investis uniquement dans des comptes ou instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou placés de toute autre façon que la Société Canadienne d'hypothèques et de logement peut approuver de temps à autre. Toute utilisation des fonds du compte doit être approuvée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Les retraits sont imputés à l'intérêt d'abord, puis au principal. Au 31 mars 2017, le solde de banque de la réserve de remplacement, mis dans un compte bancaire distinct, est de 173 184 \$ (589 \$ au 31 mars 2016).

16. Liquidités dans le fonds en fiducie d'Ottawa

Les comptes en fiducie d'Ottawa sont des sommes provenant de sources de capital ou de revenus conformément à l'article 62 de la *Loi sur les Indiens*. Ces sommes sont gardées en fiducie dans le Trésor du gouvernement du Canada et peuvent être vérifiées par le Bureau du Vérificateur Général du Canada. La gestion de ces sommes est régie principalement par les articles 63 à 69 de la *Loi sur les Indiens*. La majeure partie des sommes en fiducie provient du règlement de la revendication à Crespiul.

La composition du Fonds est la suivante :

	2017	2016
	\$	\$
<u>Capital</u>		
Revenus	<u>11 718</u>	<u>11 718</u>
	<u>2 123 167</u>	<u>2 083 800</u>
Total	2 134 885	2 095 518

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2017

17. Éventualités

Le Conseil a endossé des emprunts contractés par des membres de la communauté reliés aux résidences personnelles pour un montant maximal de 639 556 \$. Au 31 mars 2017, le solde des emprunts endossés est de 424 084 \$. Il est impossible d'évaluer le montant que le Conseil pourrait devoir payer en cas de défaut de membres de la communauté. Tout paiement que le Conseil devrait effectuer sera passé en charge dans l'exercice alors en cours.

De plus, le Conseil cautionne des emprunts contractés par les entreprises publiques en propriété exclusive pour un montant maximum de 1 580 000 \$ (1 555 000 \$ au 31 mars 2016). Au 31 mars 2017, ces emprunts totalisent 1 274 309 \$ (1 337 519 \$ au 31 mars 2016). Il est impossible d'évaluer le montant que le Conseil pourrait devoir payer en cas de défaut des sociétés. Tout paiement que le Conseil devrait effectuer sera passé en charges dans l'exercice alors en cours.

De plus, le Conseil cautionne un contrat de location-exploitation pour la location de matériel roulant conclu par l'entreprise publique en propriété exclusive, 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W). L'engagement au 31 mars 2017 s'élève à 29 723 \$ et vient à échéance en décembre 2020.

Finalement, le Conseil des Abénakis de Wôlinak a conclu des accords de contribution avec différents ministères. Le financement versé conformément à ces accords est assujetti à un remboursement si le Conseil ne respecte pas les conditions de ceux-ci.

18. Obligations contractuelles

Le Conseil a contracté des ententes qui viennent à échéance jusqu'en 2022. Les paiements futurs s'élèveront à 47 517 \$ et comprennent les paiements suivants pour les cinq prochains exercices :

	Ententes diverses	Location d'équipement	Total
	\$	\$	\$
2018	9 938	11 281	21 219
2019	-	11 281	11 281
2020	-	8 212	8 212
2021	-	5 444	5 444
2022	-	1 361	1 361
	<hr/> <u>9 938</u>	<hr/> <u>37 579</u>	<hr/> <u>47 517</u>

19. Événement postérieur à la date de la situation financière

Le 25 avril 2017, une entente de règlement en faveur du Conseil est survenue, entre le gouvernement du Canada ainsi que la Première Nation des Abénakis de Wôlinak, concernant la cession et la vente de la réserve de Coleraine (1847-1933). L'offre de règlement globale est d'une valeur de 1 923 447 \$.

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2017

20. Résultats budgétés

Les résultats budgétés suivants par départements présentés aux fins de comparaison, proviennent d'estimations approuvées par le Conseil.

	Revenus - réel \$	Revenus - budgété \$	Charges - réel \$	Charges - budgété \$
Administration	472 205	214 666	545 265	234 576
L'éducation	366 471	324 132	339 399	324 132
Le développement communautaire	1 554 629	352 532	425 378	204 132
La gestion des terres	11 304	1 476	11 304	1 476
L'inscription des indiens	2 161	-	2 161	-
Le développement social	1 016 673	794 275	849 840	794 275
Les revendications particulières	24 290	-	36 121	-
Développement économique	484 667	54 300	516 767	40 000
Activités communautaires	133 769	-	144 524	61 600
Emploi	187 633	158 592	193 095	158 592
Logement social	258 094	174 336	218 995	67 656
Environnement	249 530	71 300	201 379	71 300
Quotepart des bénéfices nets de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)	14 302	220 249	-	-
Quotepart des pertes nettes de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)	-	-	119 449	-
	4 775 728	2 365 858	3 603 677	1 957 739

Le détail par service est présenté dans la section des renseignements non audités.

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Revenus consolidés

Exercice terminé le 31 mars 2017

ANNEXE 1

	2017	2016
	\$	\$
Opérations du Conseil		
Affaires autochtones et du Nord Canada		
Contribution globale	1 125 565	1 082 337
Contribution fixe	37 054	85 619
Contribution souple	1 243 290	-
Contribution préétablie	380 719	208 621
	2 786 628	1 376 577
Fonds inutilisés 2016-2017	(480 258)	-
Fonds inutilisés 2015-2016	18 972	(18 972)
Contribution préétablie (surplus inutilisé)	-	(6 418)
Contribution préétablie - ajustement 2013-2014	-	(4 397)
	2 325 342	1 346 790
Autres		
Administration	7 800	6 600
Aluminerie de Bécancour	9 000	-
Contribution de la Commission sur le développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec	191 074	158 489
Commandites	19 321	14 000
Contribution du Conseil en Éducation des Premières Nations	55 782	64 707
Honoraires de gestion intersectoriels	56 213	40 894
Santé Canada	669 148	674 544
Santé Canada - ajustement années antérieures	-	(53 251)
Santé Canada - Fonds inutilisés	-	(97 253)
Santé Canada - Contribution préétablie (surplus inutilisé)	-	(45 853)
Société canadienne d'hypothèques et de logement et revenus de location de blocs	257 486	142 685
Secrétariat des affaires autochtones	163 747	276 446
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador	58 608	28 606
Grand Conseil de la Nation Waban-Aki inc.	146 659	128 580
Intérêts de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)	73 058	77 238
Intérêts du Fonds en fiducie	39 367	44 651
Centre de ressources sur la gestion des terres des Premières Nations	75 000	-
Autres	114 080	11 426
Programme d'aide aux composteurs domestiques et communautaires	29 488	-
Sous-traitance pour le service # 6600	198 011	-
Revenus différés 2014-2015	-	36 794
Revenus différés 2015-2016	72 037	(72 037)
Revenus différés 2016-2017	(27 855)	-
Régie intermunicipale de gestion intégré des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska	3 333	-
Emploi Canada	1 781	19 206
Patrimoine Canada	91 401	27 059
Produit d'emprunt à recevoir	-	228 194
Environnement Canada	65 000	64 445
Transcanada Pipelines Limited	3 400	15 339
Salle de conditionnement physique	48 645	32 458
Salle communautaire et chapelle	14 500	14 600
Quotepart des bénéfices nets de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)	14 302	-
	2 450 386	1 838 567
	4 775 728	3 185 357

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Revenus consolidés

Exercice terminé le 31 mars 2017

ANNEXE 1

	2017	2016
	\$	\$
<u>Opérations du Carrefour Wôlinak inc.</u>		
Loyers	124 608	98 988
Total	4 900 336	3 284 345

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Charges consolidées

Exercice terminé le 31 mars 2017

ANNEXE 2

	2017	2016
	\$	\$
Opérations du Conseil		
Salaires et charges sociales	986 421	833 636
Activités diverses	24 647	10 123
Allocations	168 648	104 454
Assurances	43 030	39 047
Besoins fondamentaux	99 278	127 850
Contrats	284 054	158 584
Cotisations et activités diverses	30 817	19 660
Contributions - 9101-2658 Québec inc (Résidence au Soleil Levant)	145 249	-
Contributions - 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)	91 122	276 446
Énergie	33 296	29 726
Entretien et réparations	110 110	116 814
Entretien et réparations - matériel roulant	20 266	25 674
Essence	14 318	14 323
Frais de gestion intersectoriels	56 213	40 894
Frais de bureau, papeterie et fournitures	84 504	20 128
Frais de déplacements	37 542	45 323
Frais de formation	14 004	15 366
Frais de représentation	-	1 035
Frais de scolarité	155 741	187 671
Frais de services	22 298	3 873
Honoraires chef et conseillers	129 250	103 200
Honoraires professionnels	176 433	186 139
Honoraires professionnels consultants	35 400	114
Immatriculation	-	450
Initiatives créations d'emplois	1 333	1 212
Intérêts et frais bancaires	3 772	5 706
Intérêts de la dette à long terme	134 271	131 952
Location	14 324	10 825
Loyer	6 667	6 667
Matériel et équipements	72 043	68 270
Manuels scolaires et fournitures	8 944	19 323
Mesure d'aide aux étudiants	14 240	8 892
Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL)	92 250	10 381
Projets - divers	-	10 550
Publicité et dons	14 055	10 341
Régie intermunicipale de gestion intégré des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska	25 141	26 936
Télécommunications	36 037	27 706
Transfert au Régime des Bénéfices Autochtones (R.B.A.)	37 005	36 204
Quotepart des pertes nettes de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)	-	49 944
Quotepart des pertes nettes de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)	119 449	84 436
Vêtements	3 600	3 900
Amortissement des immobilisations corporelles	257 905	222 373
	3 603 677	3 096 148

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Charges consolidées

Exercice terminé le 31 mars 2017

ANNEXE 2

	2017	2016
	\$	\$
Opérations du Carrefour Wôlinak inc.		
Assurances	10 731	10 731
Créances douteuses	39 468	20 650
Énergie	40 831	37 029
Entretien et réparations	12 392	7 918
Frais bancaires	192	188
Fournitures	129	-
Honoraires professionnels	3 334	119
Location d'équipements	6 692	1 791
Taxes et permis	270	34
Amortissement des immobilisations corporelles	47 184	49 353
Total	161 223	127 813
	3 764 900	3 223 961